



**BUREAU COMMUNAUTAIRE
SIEGE DE L'EPCI
271, Chaussée Jules César
95 250 BEAUCHAMP
DU 13 SEPTEMBRE 2022
A 9 heures**

RELEVÉ DE DECISIONS

Le 13 septembre 2022 à 9 heures, les membres du bureau communautaire de la communauté d'agglomération Val Parisis se sont réunis à Beauchamp – 95 250 – 271, chaussée Jules César, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président le 6 septembre 2022, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Yannick BOËDEC, Président

Xavier MELKI, Florence PORTELLI, Jean-Christophe POULET, Marie-José BEAULANDE, Pascal SEIGNE, Gérard LAMBERT-MOTTE, Sandra BILLET, Michel VALLADE, Philippe AUDEBERT, Bernard TAILLY, Vice-Présidents,

Patrick BOULLÉ, Philippe BARAT, Daniel PORTIER, Gilles GASSENBACH, Jean AUBIN, Nicole LANASPRES (à partir de la question n° 2), Jacqueline HUCHIN, Conseillers Communautaires membres du bureau,

Étaient absents excusés et représentés :

Philippe ROULEAU par Philippe BARAT,
Bernard JAMET par Daniel PORTIER,
Jean-Noël CARPENTIER par Jacqueline HUCHIN.

Étaient absents :

Xavier HAQUIN,
Benoît BLANCHARD,
Nicole LANASPRES (à la question n° 1),

Yannick BOËDEC, Président, ouvre la séance à 9 h 06,

Secrétaire de Séance : Philippe BARAT,

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de présents : 17 (à la question n° 1),
18 (à partir de la question n° 2),

Nombre de pouvoirs : 03

Nombre de votants : 20 (à la question n° 1),
21 (à partir de la question n° 2)

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du Bureau communautaire du 7 juin 2022. **A L'UNANIMITE**
2. Constatation d'extinction de créance suite à une procédure de rétablissement personnel. **A L'UNANIMITE**

3. Marché à procédure formalisée relatif à la fourniture de vêtements professionnels, d'équipements de protection individuelle et de chaussures dans la cadre du groupement AGAT. **A L'UNANIMITE**
4. Marché à procédure formalisée relatif à l'exploitation de services locaux de bus. **A L'UNANIMITE**
5. Marché à procédure formalisée relatif à la réalisation de prestations de balayage de la voirie dans le cadre du groupement de commandes AGAT. **A L'UNANIMITE**
6. Créations et suppressions de poste et modification du tableau des effectifs. **A L'UNANIMITE**

Le Président,



Yannick BOËDEC